

Thonon magazine

N°125

Décembre 2023 - Janvier 2024

EN ACTION

LE SPORT
À PORTÉE DE MAIN

À LA UNE

THONON
SE TRANSFORME

RENDEZ-VOUS

**VIVEZ LA FÉRIE
DE NOËL**
À THONON

© Jyhelf photographie



**CHRISTOPHE
ARMINJON**

Maire de
Thonon-les-Bains
Président de
Thonon Agglomération

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Des projets structurants pour la Ville

Après le parking-relais de l'Ermitage bientôt desservi par une ligne régulière de transport public, le nouveau stade de Vongy ouvrant la voie à la restructuration de celui de Moynat et la Maison des associations et du bénévolat inaugurée le 2 septembre, trois autres chantiers sont en passe d'être livrés :

- Le centre de conférences de l'Excelsior qui viendra compléter notre offre à l'adresse des groupes et du tourisme d'affaires.
- Le square Aristide-Briand, avec sa nouvelle fontaine et une perspective retrouvée depuis la rue Saint-Sébastien, participera quant à lui à la requalification générale de nos parcs souterrains, trop longtemps délaissés.
- Et bien sûr la place Henry-Bordeaux, enfin libérée de sa gangue de voitures, qui constituera l'amorce du quartier Art Déco de la ville.

Ces projets ont tous été conçus pour **faire de Thonon une ville plus durable** en ce qu'ils favorisent notre conversion à des mobilités plus vertueuses, réduisent notre empreinte carbone et améliorent notre gestion des eaux pluviales.

Dans le même esprit, quatre nouveaux chantiers, parmi les plus importants du mandat, seront lancés dans les prochaines semaines :

- Celui de l'ex-casino, boulevard de la Corniche, dont la réhabilitation prévoit une remise en l'état d'origine des espaces nobles et des façades.
- Celui du grand parc sous les belvédères (3,5 ha) avec une opération de renaturation sans précédent (96 000 nouvelles plantes et 700 arbres pour une dizaine d'ambiances végétales différentes).
- Celui du nouveau centre technique municipal appelé à réunir l'ensemble des services et une partie de ceux de l'Agglomération en un lieu unique et adapté.
- Celui enfin du pôle d'échange multimodal, boulevard du Canal, qui permettra à terme de libérer la place des Arts et de la désartificialiser.

Journal bimestriel de la ville de Thonon-les-Bains

Édité par le service Communication - Directeur de la publication :
Christophe ARMINJON - Responsable de l'édition : Muriel DE SAINT-LOUP
Rédactrice en chef : Marie DUVERGER - Couverture © Antoine Berger
Crédits photos : services municipaux, sauf mention contraire
Conception-réalisation : LATITUDE - Publicité : DU BRUIT AU BALCON
www.dubruitaubalcon.com - Impression : IME BY ESTIMPRIM 25 110 Autechaux -
Tirage : 22 000 exemplaires - Dépôt légal : 4^e trimestre 2023



© Antoine Berger



© Mutabilis Paysage



P.4
Retour
en images

P.7
Les actus

P.10
Au cœur de...

P.12
En action

P.17
Rencontre avec



P.08



P.18
À LA UNE
Thonon
se transforme

© Sémaphore

P.25
L'agglo

P.27
Expressions
politiques



P.10

et Urbanisme - © Morel Perspectiviste

P.28
Culture



P.31

© Sémaphore

P.30
Rendez-vous



P.12

© Antoine Berger

P.33
**Le budget
participatif**

P.34
Transition écologique

Retour en images

© Antoine Berger



2 septembre

INAUGURATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Depuis le 4 septembre, la Maison des associations et du bénévolat est le guichet unique pour tous les acteurs associatifs. **Retrouvez toutes les informations sur ce nouvel équipement municipal p.14.**

Projet subventionné par la Région et le Département.

11 > 15 octobre



© Yvan Tisseyre

VIVE LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Vous étiez près de 8 000 à participer à l'édition 2023 des Journées européennes du patrimoine : l'occasion pour tous de redécouvrir le patrimoine thononais riche et varié qui nous entoure.



16 > 17 septembre

30 septembre > 1^{er} octobre



© Yvan Tisseyre

LE MARCHÉ DES POTIERS

Plus d'une vingtaine de céramistes sont venus exposer leurs poteries au château de Ripaille.

TOQUES EN CHABLAIS

Succès renouvelé pour la 3^e édition du festival de la gastronomie de Thonon, marqué notamment par la visite du chef étoilé Georges Blanc, ancien élève de l'école hôtelière Savoie Léman.

© Antoine Berger

7 octobre



QUAND L'ART RENCONTRE L'URBAIN

Thonon est fière d'avoir inauguré sa nouvelle fresque murale réalisée par le peintre grec Taxis. Pour la découvrir, n'hésitez pas à passer par le quartier de Collonges et admirez la transformation de notre paysage urbain en toile vivante par de grands artistes contemporains.



LA DÉMONTAGNÉE

Vous avez été très nombreux à participer à la démontagnée. Que ce soit pour le cortège d'animaux ou pour le passionnant combat de reines : l'enthousiasme était au rendez-vous !

7 > 8 octobre



© Yan Tisseyre

© Jyhell Photographe

6 octobre



© Antoine Berger

1^{ÈRE} MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

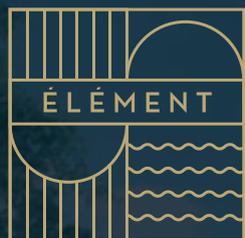
Située à proximité immédiate du groupe scolaire du Morillon, elle accueillera, à termes, 4 professionnelles et 16 enfants dans des locaux totalement rénovés et adaptés aux tout-petits.

Projet subventionné par le Département.

NOUVEAU

THONON-LES-BAINS

Appartements du 2 au 5 pièces
Balcons, loggias, terrasses ou jardins



THONON-LES-BAINS



UNE RÉALISATION

IMMOLEMAN
PROMOTION IMMOBILIERE

BATI SAVOIE LÉMAN
BÂTISSEURS D'AVENIR

Généreux balcons, loggias
terrasses ou jardins privatifs



Prestations de standing
à personnaliser



Aux derniers étages, des vues
panoramiques sur le Lac Léman

Appartements neufs
DU 2 AU 5 PIÈCES

à partir de

185 000€⁽¹⁾

BATI SAVOIE LÉMAN

BÂTISSEURS D'AVENIR

04 78 62 02 00

www.batisavoieleman.fr



IMMOLEMAN

PROMOTION IMMOBILIERE

04 50 81 03 05

www.immoleman.fr

⁽¹⁾ Prix indiqué hors stationnement, selon grille en vigueur au 05/10/2023, pour le lot A33 (T2) sous réserve de disponibilité.
BATI SAVOIE LÉMAN - RCS LYON 825 126 832 et IMMO-LEMAN RCS THONON 444 786 966. Illustration non contractuelle.



RÉUNION PUBLIQUE PLUI-HM

VENEZ VOUS INFORMER ET DÉBATTRE

Une nouvelle réunion publique est programmée le **jeudi 30 novembre à 19h**, à l'espace Tully, dans le cadre de la procédure d'élaboration du nouveau PLUi-HM (plan local d'urbanisme intercommunal habitat et mobilité) de Thonon Agglomération. L'occasion de vous informer et d'échanger sur les orientations du «projet d'aménagement et de développement durable intercommunal» (PADDi) : un document clé pour faire évoluer les règles d'utilisation des sols.

Les orientations qui seront présentées lors de cette réunion publique ont préalablement été débattues par les élus et la société civile, et placent la transition écologique au cœur du projet. La participation de tous est attendue afin de passer des intentions aux actes !

i www.thononagglo.fr • Tél. 04 50 31 25 00

CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

C'EST NOUVEAU : PRENEZ VOTRE RENDEZ-VOUS EN LIGNE !

Toujours d'actualité, la prise de rendez-vous pour créer ou renouveler votre carte nationale d'identité ou votre passeport est aujourd'hui facilitée ! Connectez-vous directement sur www.ville-thonon.fr (rubrique vos démarches / nos services, population, carte d'identité / passeport) pour programmer votre visite. « Depuis septembre, nous avons à cœur de simplifier le quotidien des usagers grâce à ce nouveau service en ligne », se félicite Katia Bacon, adjointe au Maire en charge de la qualité des services, de la relation aux usagers, de la communication numérique et de l'innovation technologique.

EXCELSIOR

Une nouvelle offre pour le tourisme d'affaires

L'Excelsior, nouvelle salle de conférences en centre-ville, a été inaugurée officiellement le 18 novembre dernier. Dotée des équipements les plus modernes, elle peut accueillir jusqu'à 138 personnes sur deux niveaux (rez-de-chaussée et balcon). « L'objectif aujourd'hui est de travailler avec l'Office de Tourisme pour développer une offre complémentaire autour du voyage d'affaires », explique le Maire Christophe Arminjon. « Thonon dispose ainsi d'une offre de salles aux capacités adaptées aux entreprises qui choisiraient d'organiser leurs séminaires ou autres événements dans un cadre privilégié, entre lac et montagnes ». En réhabilitant cette friche urbaine, la Ville réussit donc le double pari de valoriser son patrimoine et d'enrichir son offre à destination des entreprises, à proximité immédiate des principaux centres d'intérêt de Thonon.

i OFFICE DE TOURISME • Tél. 04 50 71 55 55





JEUNESSE

INSCRIVEZ-VOUS AU BAFA* CITOYEN

© Antoine Berger

La Ville de Thonon s'engage pour la jeunesse et la citoyenneté, à travers un nouveau dispositif : le BAFA citoyen. Celui-ci s'adresse aux **jeunes thononais, âgés de 16 à 25 ans**, souhaitant exercer le métier d'animateur. Les candidats intéressés pourront bénéficier d'une aide financière de la Ville jusqu'à 500 €, en contrepartie de leur engagement à intégrer les effectifs de la collectivité, sur un contrat saisonnier estival ou sur un contrat d'animation périscolaire selon les besoins du service Éducation - Jeunesse de la Ville. « *Travailler pour la collectivité, c'est aussi la garantie pour les jeunes de bénéficier de formations qualifiantes et de perspectives de carrière* », ajoute Jean Dorcier, adjoint au Maire en charge de l'éducation et de la jeunesse.

UN DISPOSITIF PROCHAINEMENT ÉTENDU AU BNSSA**

Afin de pallier le manque de surveillants de baignade pour ses plages, la Ville s'associe également à la Fédération française de secours et de sauvetage pour financer les formations des candidats qui s'engageront, en contrepartie, à travailler pour la collectivité.

*Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

**Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique

i SERVICE ÉDUCATION - JEUNESSE

Tél. 04 50 70 69 43

service-education@ville-thonon.fr

TRANSPORT EN COMMUN



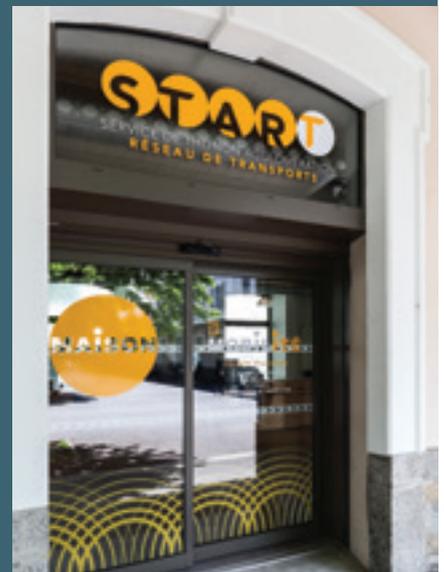
Avec Star't, l'achat de vos titres de transport facilité

Vous n'avez pas de monnaie ou n'avez pas anticipé un déplacement en bus ? Sur le réseau STAR'T, vous pouvez à présent utiliser votre carte bancaire pour régler votre déplacement***. Une fois à bord du bus : rapprochez-vous des valideurs de couleur mauve, sélectionnez le nombre de billets souhaité et présentez votre carte bancaire. C'est elle qui fera foi en cas de contrôle. Tout simplement !

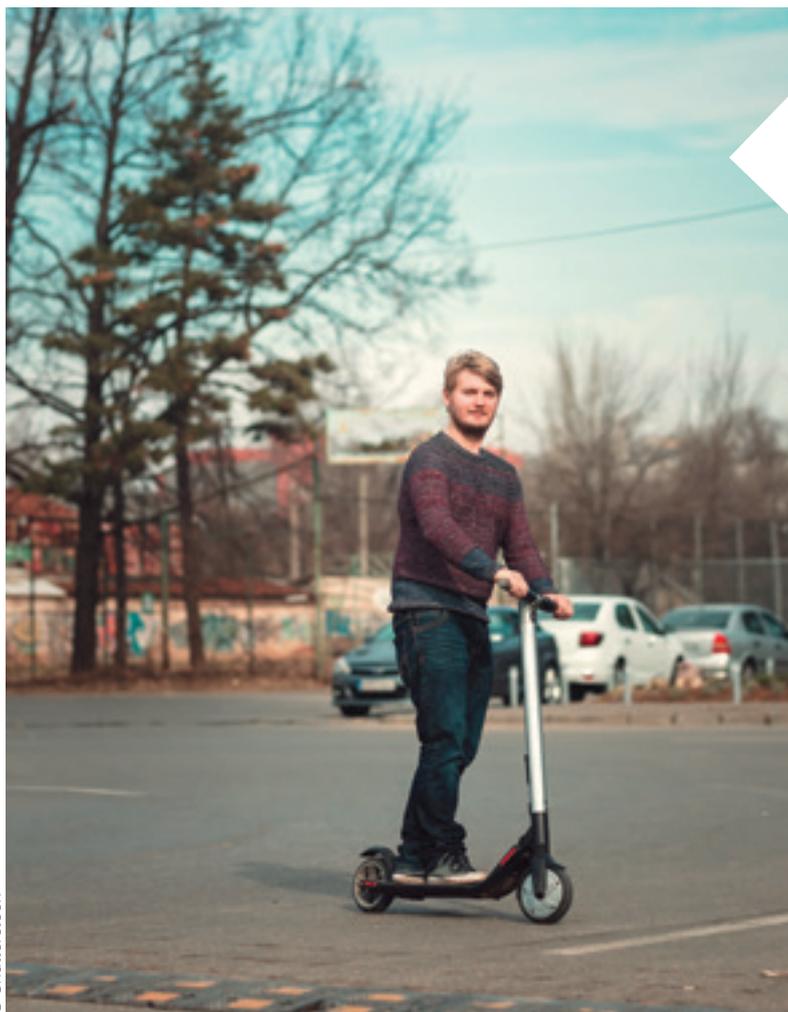
Cette nouvelle solution vient s'ajouter à l'application M-TICKET STAR'T qui permet l'achat de billets ou d'abonnements avec votre smartphone et l'accès à des tarifs réduits.

***1 à 5 billets maximum.
Solution offerte pour un voyage d'une heure maximum réalisé uniquement en zone tarifaire A.

i MAISON
DE LA MOBILITÉ
Place de la gare
www.star-t.fr



© Alain Dubouloz



TROTINETTES ÉLECTRIQUES

TOLÉRANCE ZÉRO

Après une importante opération de sensibilisation, notamment auprès des jeunes conducteurs à la sortie des établissements scolaires thononais, la Police Municipale passe désormais à la vitesse supérieure. L'objectif est de verbaliser les comportements inadaptés et dangereux des utilisateurs **d'engins de déplacement personnel motorisé (EDPM), dont les trottinettes électriques**. Pour éviter toute mauvaise surprise, et une amende fixée à 135 € depuis le 31 août 2023, voici un rappel des règles à respecter :

✔ C'EST OBLIGATOIRE

- Être âgé de plus de 14 ans (contre 12 ans auparavant) ;
- Disposer d'une assurance spécifique EDPM ;
- Utiliser un éclairage et un gilet rétro réfléchissant la nuit ou lorsque la visibilité est réduite ;
- Respecter le code de la route.

✘ C'EST INTERDIT

- Circuler sur les trottoirs, les zones piétonnes (Grande rue et rues adjacentes), sur le Belvédère ainsi que sur les bords du lac ;
- Utiliser des oreillettes, un casque audio ou tout autre appareil susceptible d'émettre du son pendant la conduite ;
- Prendre en main son téléphone pendant la conduite ;
- Transporter un passager sur sa trottinette électrique.

« Toutes ces mesures visent à garantir la sécurité des Thononais, usagers comme piétons. Nous appelons donc chaque conducteur à faire preuve de responsabilité et de respect face à ces nouvelles réglementations pour le bien-vivre ensemble », conclut Gérard Bastian, adjoint au Maire en charge de la police municipale, de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.

STATIONNEMENT

QUELLE RÈGLE S'APPLIQUE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ?

Seules les personnes détenant une carte mobilité inclusion - mention « stationnement » - (ou leur accompagnant) sont autorisées à stationner gratuitement (dans la limite de 12 heures) sur toutes les places publiques situées en surface, qu'elles soient réservées ou non pour les personnes handicapées. Attention, pour bénéficier de la gratuité dans les zones de stationnement à durée limitée, les personnes concernées devront au préalable enregistrer leur véhicule auprès de la Police Municipale (4, avenue de la Gare) ou directement en ligne sur l'Espace citoyens.

Notez que les autres cartes avec les mentions « invalidité » et « priorité » ne peuvent être utilisées à cet effet.

i Plus d'infos sur www.monparcourshandicap.gouv.fr



Emplacement de la future voie verte

© Alain Dubouloz



**Chemin des Mascottes
> Impasse des
Bosquets**

MOBILITÉS DOUCES

UNE NOUVELLE VOIE VERTE D'1,5 KM

Les travaux d'aménagement de la voie verte, située entre le chemin des Mascottes et l'impasse des Bosquets, ont débuté en octobre dernier, reliant ainsi les quartiers de Morcy, de la Versoie et de la Grangette. « Celle-ci longera la voie SNCF, et devrait à terme rejoindre les communes d'Anthy et de Margencel », souligne Jean-Pierre Favrat, adjoint au Maire en charge des travaux, des propriétés communales et des aménagements urbains. Dédiée aux piétons et aux cyclistes, elle sera réalisée en graviers stabilisés, des matériaux naturels qui permettent l'infiltration des eaux pluviales, au bénéfice de la végétation herbacée et arbustive qui sera complètement renouvelée d'ici à deux ans. Le coût de l'opération s'élève à 400 000 €, pour une mise en service en février 2024.



**Route
d'Armoiy**



AMÉNAGEMENT

DES VOIES SÉCURISÉES

© Antoine Berger

La piste cyclable aménagée sur la route d'Armoiy a officiellement été inaugurée le 17 octobre dernier. Ce nouveau tronçon sécurisé de 350 mètres de long relie désormais le giratoire de « La Mouche » et le chemin du Clos-d'Yvoire. Pour rappel, cet important chantier a également permis l'enfouissement des réseaux aériens (éclairage public, distribution électrique et télécommunication), la réalisation par Thonon Agglomération de 5 ouvrages sous chaussée pour l'infiltration des eaux de pluie, l'élargissement de la route pour offrir une meilleure visibilité aux automobilistes, ainsi que la création d'un trottoir pour les piétons.



**Parc sous
les belvédères**

GRAND PROJET

Un parc au cœur de la ville d'ici 2 ans

Après plus d'un an d'études, l'ambitieux projet de réhabilitation paysagère des talus sous les belvédères est en passe de se concrétiser. L'objectif est de transformer cet espace végétalisé de plus de 3 ha, situé en plein cœur de ville, en un nouveau parc propice à la détente et à la contemplation des paysages remarquables sur le lac et le Jura. La sélection des entreprises est actuellement en cours afin de lancer comme prévu les travaux en ce début d'année 2024. « Un projet qui permettra de relier avantagement le port de Rives et le centre-ville d'ici fin 2025 », conclut le Maire, Christophe Arminjon.



© Mutabilis Paysage et Urbanisme - © Morel Perspectiviste

ATTRACTIVITÉ

UNE ANNÉE D'OUVERTURE

Depuis son inauguration en novembre 2022, la galerie de l'Étoile et sa halle gourmande aspirent à devenir le nouvel épiscentre de la vie thononaise. De nouvelles enseignes renommées vont prochainement venir étoffer l'offre commerciale.



L'Étoile

Située dans le quartier de l'Étoile, cette galerie embrasse la convivialité d'une place de village, tout en proposant une sélection diversifiée d'enseignes pour satisfaire les goûts et les envies de chacun. « De nombreux événements, ateliers, concerts, soirées à thème, expositions... y sont également organisés chaque semaine pour faire de cette adresse un véritable tiers-lieu construit autour d'une halle gourmande offrant une multitude de produits locaux », explique Thierry Le Corre, initiateur du projet.

DES NOUVEAUTÉS À VENIR !

En décembre, l'enseigne internationale Mango s'installera à Thonon sur un espace de plus de 500 m², avec une sélection des dernières collections pour femmes, mettant en avant le style raffiné et contemporain qui a fait la renommée de la marque. L'Étoile accueillera également l'enseigne L'Orange Bleue Wellness : un espace bien-être qui proposera un suivi personnalisé encadré par des professionnels, incluant un coach sportif, un diététicien et un ostéopathe, pour vous aider à atteindre vos objectifs de santé et de forme physique dans une ambiance conviviale. Enfin, en 2024, c'est un concept entièrement dédié au jeu vidéo et à la réalité virtuelle qui investira les lieux. « Nous avons à cœur de proposer aux Thononais, mais aussi aux touristes, des expériences ludiques uniques », ajoute Thierry Lecorre. Au menu (pour les connaisseurs !) : un espace VR laser tag, une zone arcade et jeux, une arène nerf (gel blaster), un espace Kat VR avec tapis directionnel ou encore un simulateur de course... Ce lieu promet de devenir le point de rendez-vous ultime pour tous les passionnés de jeu, d'action et de divertissement en réalité virtuelle. « Une offre qui fait également écho aux actions menées par la Ville, avec la création du Thonon Gaming Fest, événement annuel autour de l'esport et la création sur le territoire d'un campus du numérique autour notamment des écoles Holberton School et Objectif 3D », souligne Jean-Marc Brechotte, adjoint au Maire en charge du commerce, de l'artisanat et de la revitalisation du centre-ville.

INAUGURATION

La ville s'embellit

16 DÉCEMBRE 2023 • 11H

Les travaux d'aménagement de la place Henry-Bordeaux s'achèveront début décembre. L'inauguration officielle de cet espace entièrement rénové et piétonnisé est programmée le samedi 16 décembre. Nous vous attendons nombreux.

Projet subventionné par le Département.



Centre-ville



PLAINE DE LOISIRS DE LA GRANGETTE

LE SPORT À PORTÉE DE MAIN

© Antoine Berger

Déjà plébiscité par de nombreux Thononais, ce nouvel équipement sportif a officiellement été inauguré le 8 novembre dernier.

Les travaux d'aménagement de la plaine de loisirs se sont achevés cet été, permettant déjà à de nombreux Thononais de profiter des installations flambant neuves (une piste d'athlétisme de 4 couloirs de 250 mètres, un terrain de handball et 2 terrains de basket au centre de l'anneau, une piste de 850 mètres pour la pratique du ski à roulettes et du roller, un pas de tir pour le biathlon, mais aussi 2 zones de fitness et de street workout, ainsi qu'une aire de jeux pour enfants prochainement installée). Aujourd'hui, c'est au tour de la nouvelle aire de stationnement d'être opérationnelle : « Cet espace de 5 000 m², réalisé en graviers afin de faciliter l'infiltration des eaux de pluie, peut accueillir jusqu'à 100 véhicules et offre un accès direct à la plaine de loisirs », explique Philippe Lahotte, adjoint au Maire en charge des sports, des loisirs et de la vie associative. L'installation, en 2024, d'un sanitaire public à proximité de ces installations viendra parachever ce chantier dont le coût s'élève à près d'1,6 million d'euros ; « laissant aux Thononais la possibilité de pratiquer du sport en ville et en toute saison », se réjouit l'élu.

PARKINGS SOUTERRAINS



Plus de confort pour les usagers

Cette année, l'amplitude horaire des parkings publics a été élargie, avec une ouverture désormais 24 heures / 24 et 7 jours / 7. D'autres aménagements sont prévus en 2024 avec le même objectif : celui d'améliorer le confort des usagers.

À Thonon, **plus de 1 000 places** sont aujourd'hui disponibles en souterrain, dans les parkings publics de la ville (Arts, Aristide-Briand, Jules Mercier et Belvédère). Des travaux sont actuellement en cours pour améliorer l'expérience des usagers. La rénovation des ascenseurs des Arts, d'Aristide-Briand et de Jules Mercier est ainsi programmée entre décembre 2023 et mars 2024.

Cet automne, les éclairages des parkings des Arts, du Belvédère et de Jules Mercier ont été, quant à eux, remplacés par des équipements leds, plus efficaces et économes en énergie. « Nous avons aussi demandé à l'exploitant de développer d'autres améliorations : réfection des peintures, optimisation de la propreté des lieux, mise en place d'une conciergerie, installation de nouvelles bornes de rechargement pour les voitures électriques... », développe Christophe Arminjon, Maire de Thonon. « Des aménagements qui contribueront forcément à l'attractivité de notre centre-ville », ajoute Jean-Marc Brechotte, son adjoint en charge du commerce et de l'artisanat.



© Alain Dubouloz



© RL & associés

PATRIMOINE

L'ANCIEN CASINO ENTAME SA MÉTAMORPHOSE

Les travaux démarreront officiellement en janvier.

Niché au cœur du parc thermal, cet édifice de 864 m² de planchers, construit sur 3 niveaux, sera entièrement réhabilité afin de lui redonner son style « Art Déco » d'origine grâce à une remise en valeur de ses volumes et de ses décors.

Les aménagements intérieurs respecteront la structure originelle du bâtiment en créant plusieurs espaces : salles de réception et d'exposition, salon de danse. Une extension en bois de 283 m² sera également créée à l'arrière du bâtiment, dans laquelle seront intégrés : un ascenseur, un escalier supplémentaire, des sanitaires, un vestiaire, des locaux techniques et une salle de médiation culturelle. Enfin, la terrasse côté lac sera entièrement requalifiée pour offrir l'agrément indispensable au futur salon de thé qui viendra animer ce nouveau lieu.

Les opérations de désamiantage se sont achevées début octobre. Les entreprises qui interviendront ont été désignées à l'occasion du conseil municipal d'octobre (vous pouvez retrouver toutes les délibérations sur www.ville-thonon.fr). Le mois de décembre sera, lui, consacré à la préparation du chantier, avant le lancement officiel des travaux en janvier. L'ancien bâtiment historique devrait retrouver toute sa splendeur d'antan d'ici avril 2025.

Projet subventionné par l'État et le Département.

MUNICIPALITÉ

Le Conseil municipal accueille deux nouveaux conseillers

Ils ont pris leurs fonctions
le 18 septembre dernier.
Bienvenue à eux !



Johanna LEROY



Osman ATES

© Alain Dubouloz

La salle de spectacle peut accueillir jusqu'à 177 personnes assis et 398 debout.

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT

FACILITER ET PROMOUVOIR LA VIE ASSOCIATIVE

La Maison des associations et du bénévolat* est ouverte depuis le 4 septembre : elle est désormais le guichet unique pour tous les acteurs associatifs.

« Ce nouvel équipement municipal s'adresse aussi bien aux associations qui peuvent y organiser leurs réunions, leurs assemblées générales, leurs permanences ou leurs formations, qu'aux Thononnais qui souhaitent s'informer sur la vie associative de notre territoire », rappelle Philippe Lahotte, adjoint au Maire chargé des sports et de la vie associative. Ils pourront retrouver sur place tout le répertoire des acteurs associatifs. « C'est aussi le lieu idéal pour créer de la synergie autour d'actions communes, mais également la possibilité pour les associations de bénéficier d'un soutien administratif et de relations facilitées avec les services municipaux », poursuit l'adjoint.

EN BREF

La maison des associations et du bénévolat vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h, et de 14h à 19h. Au-delà de ces horaires, et sur demande préalable, des salles et équipements mutualisés peuvent être mis à la disposition des associations jusqu'à 22h. Vous pouvez retrouver le règlement intérieur de cet équipement et les modalités d'adhésion sur www.ville-thonon.fr.

i MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT

Avenue de la Grangette
Tél. 04 50 71 22 10
vie-associative@ville-thonon.fr

*Projet subventionné par la Région et le Département.

ADHÉRER À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

De nombreux avantages

- Vous bénéficiez d'une parution dans l'annuaire des associations, un guide en ligne qui regroupe tous les acteurs sportifs, culturels, artistiques et humanitaires thononnais. L'outil indispensable pour faire connaître vos activités et communiquer vos coordonnées à la population.
- Vous profitez, de façon ponctuelle ou régulière, des salles de la maison des associations. Pour l'organisation de votre assemblée générale statutaire annuelle, une gratuité vous est également offerte sur l'ensemble des salles municipales.

i Formulaire d'adhésion à retrouver en ligne sur www.ville-thonon.fr

Faire de la maison des associations votre siège social, c'est possible !

La domiciliation du siège social des associations adhérentes à la Maison des associations et du bénévolat est possible, sur demande écrite préalable à l'adresse mail suivante : vie-associative@ville-thonon.fr. 100 boîtes aux lettres sont aujourd'hui mises à la disposition des acteurs associatifs qui le souhaitent (après instruction du dossier).



© Alain Dubouloz

VÉGÉTALISATION EN VILLE



OPÉRATION

Plantation d'un nouveau verger le long de la voie verte de Corzent

« UNE VIE, UN ARBRE » : QUEL EST LE BILAN À MI-MANDAT ?

En 2020, la Ville s'est engagée à planter un nouvel arbre pour chaque naissance thononaise, soit près de 425 arbres par an. Trois ans après, quel est le bilan ?

« 1 726 arbres ont été plantés. Notre objectif reste le même avec 3 000 arbres supplémentaires d'ici la fin du mandat, qui s'ajouteront aux 7 000 déjà référencés sur le territoire », assure Isabelle Place-Marcoz, adjointe au Maire en charge de la transition écologique. Sur les 200 sites d'espaces verts publics répertoriés sur la commune, plus de 40 sont concernés par cette densification, avec principalement des comestibles qui offriront leurs fruits aux promeneurs, mais participeront aussi à embellir notre cadre de vie au moment de leur floraison au printemps. C'est ainsi que quatre nouveaux vergers ont également été aménagés à Thonon : sur le site du Clos Monarque en bas de Ripaille et au bord du lac, le long de la voie verte de Corzent, à l'arrière de l'étang de La Dame, ainsi qu'entre la voie SNCF et le lotissement de Morcy. « Dans les cours d'écoles aussi, de nombreux arbres ont été, et seront encore plantés d'ici 2026 », ajoute l'adjointe qui rappelle que cela représente un budget pluriannuel de 360 000 €.

Projet subventionné par l'État.

SENIORS

Optez pour la livraison des repas à domicile, votre service de proximité

Engagée pour le bien vieillir à Thonon, la Ville propose, toute l'année, aux retraités thononais un service de livraison des repas à domicile.

Géré par le CCAS de la Ville, ce service destiné aux retraités thononais a pour objectif de faciliter leur maintien à domicile. Les repas sont livrés du lundi au samedi (ceux du dimanche et des jours fériés sont livrés la veille). Composés d'une entrée, d'un plat principal et de son accompagnement, d'un fromage et d'un dessert, ils sont chaque jour complétés d'une collation pour le soir, composée d'une soupe et d'un dessert. Le pain est également fourni pour chaque repas dont le coût est calculé en fonction de vos revenus. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Atout Seniors.

INFO EN +

Sous réserve de places disponibles, les Thononais non retraités, rencontrant des difficultés ponctuelles, pourront bénéficier de ce service sur demande préalable, et sur la base d'une sortie d'hospitalisation justifiée par un certificat médical, d'une demande d'un travailleur social ou d'un professionnel de santé.

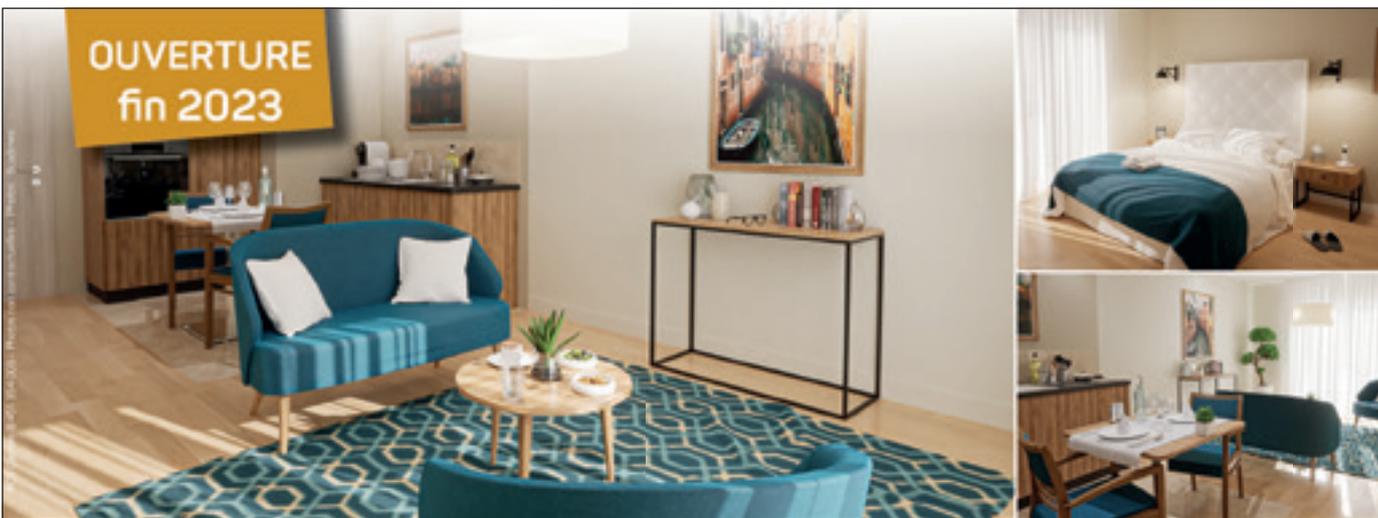
i ATOUT SENIORS

8, impasse du Manège

Tél. 04 50 71 18 56 • atout-seniors@ville-thonon.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h,
et de 14h à 17h30

OUVERTURE
fin 2023



À louer 25 T2 meublés avec cuisine équipée et balcon

Une résidence entre lac et montagne, au cœur de la ville et à deux pas de nombreux commerces de proximité, transports routier et ferroviaire à quelques minutes également.

Profitez de nombreux équipements et services de qualité pour une retraite en toute liberté : activités et sorties variées, cuisine gourmande réalisée sur place, salon de coiffure, jardin et autres espaces de convivialité.

Résidence Séniors Maisonnée Val Fleuri
6 chemin des Marmottés - 74200 Thonon-les-Bains
www.emera.fr

Prenez rendez-vous au :
04 11 92 57 49
pour visiter notre espace témoin

PLANTAZ
Georges
PEINTURE

PEINTURE INTÉRIEURE - EXTÉRIEURE
ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

04 50 71 31 25 - THONON
www.plantaz-peintures.com

Sas **GASPARINI**

Maçonnerie - Béton armé

Tél. : 04 50 71 25 26

30, avenue des Genévriers
Z.I. Vongy

E-mail : sarigasparini@sfr.fr

74200 THONON-LES-BAINS



SATORIZ
MAGASIN BIO

Nouvelle adresse

14 Avenue du Pré Robert Nord
74200 ANTHY-sur-LÉMAN

100% BIO PIONNIER INDÉPENDANT ENGAGÉ

Vous aussi, faites le choix du vrac et des produits bruts,
informez-vous et cuisinez bio !



Retrouvez nos engagements sur



www.satoriz.fr



LA COLLECTION LÉMAN

UNE IDÉE ORIGINALE DE DEUX COMMERÇANTES THONONNAISES

Née de la rencontre entre deux passionnées de décoration, la boutique LES HÉDONISTES propose, depuis 2019, une sélection de produits unique à Thonon, à l'image de la collection Léman, imaginée et créée en partenariat avec la Faïencerie Georges. Rencontre avec Frédérique et Gwenola, les fondatrices !

COMMENT POURRIEZ-VOUS DÉFINIR VOTRE BOUTIQUE-CONCEPT ?

Notre idée de départ était de redonner envie aux Thononnais de revenir en boutique. Nous avons donc voulu créer une ambiance à la fois authentique et chaleureuse : un lieu unique où nous pourrions proposer aux visiteurs de belles marques françaises, essentiellement des coups de cœur, sélectionnées au fil de nos rencontres. Parmi elles : des valeurs sûres comme la Faïencerie de Gien ou encore des marques plus modernes à l'instar des produits signés par la Maison Sarah Lavoine.

ET PUIS, UN JOUR, VOUS AVEZ EU CETTE ENVIE DE CRÉER VOS PROPRES COLLECTIONS ?

C'est ainsi, entre autres, que la collection Léman est née : un projet audacieux sur lequel nous travaillons depuis maintenant deux ans. Passionnées par la faïencerie d'art et amoureuses de notre région, nous avons voulu créer une collection exclusive d'assiettes en partenariat avec la célèbre Faïencerie Georges dont les ateliers se situent à Nevers (58). La collection, totalement imaginée et créée sur mesure, met en valeur quatre vues emblématiques du Chablais : le château d'Yvoire, la plage d'Excenevex, la barque La Savoie (Évian) et le plongeur de Thonon.

QUEL A ÉTÉ LE PROCESSUS DE CRÉATION ?

Les échanges ont été nombreux avec la Faïencerie Georges afin de trouver un équilibre entre ces quatre vues. Les prototypes, peints à la main, ont été réalisés à partir de photos. Le travail des détails et des lignes sur chaque assiette est tout simplement remarquable, propre à ce savoir-faire unique en France.



© Alain Dubouloz

AUJOURD'HUI, COMMENT LA COLLECTION SE DÉCLINE-T-ELLE ?

En boutique et sur notre Eshop, les clients peuvent retrouver une sélection d'assiettes plates et d'assiettes mignardises. Pour Noël, nous proposerons également des produits dérivés : cartes postales, affiches et même vases... Autant d'idées cadeaux, estampillées du nom de la boutique, sur lesquelles nous apportons un soin particulier pour faire briller notre territoire.

À TRAVERS CETTE COLLECTION, VOUS PARTICIPEZ DONC À L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE VILLE ?

C'est notre souhait en tout cas ! En septembre dernier, par exemple, elle nous a valu une parution dans le magazine déco *Côté Paris*. Et ce n'est pas mentir que dire que la vue du plongeur de Thonon reste aujourd'hui la plus plébiscitée. Alors, oui, nous sommes particulièrement fières de participer à l'essor de notre ville, en créant ces collections qui mettent en lumière notre patrimoine remarquable.

i LES HÉDONISTES

Décoration d'intérieur et Art de la table • 11 rue Vallon
www.les-hedonistes.fr, avec le tout nouvel Eshop !

| À la une |

GRANDS PROJETS

THONON SE TRANSFORME

Depuis 2020, les élus portent un projet de territoire ambitieux pour Thonon. Qu'il s'agisse d'urbanisme, d'environnement, d'économie ou de solidarité, les réalisations se multiplient avec pour leitmotiv l'amélioration de notre cadre de vie. Tour d'horizon de ces projets qui signent la mue de notre ville.

| À la une |

EXCELLENCE

| À la une |

Duché de Savoy
**CRÉATION
D'UN HÔTEL DE LUXE**



HÔTEL BELLERIVE
création d'un hôtel 4*



EXCELSIOR
une nouvelle sa

 **Début des travaux**
janvier 2024

 **Embellissement du
SQUARE ARISTIDE BRIAND**



**Réhabilitation
de L'ANCIEN CASINO**



**Ouverture de la MAISON
DES ASSOCIATIONS
ET DU BÉNÉVOLAT**



**Mise en service
de la PLAINE DE LOISIRS
DE LA GRANGETTE**



**Ouverture de la
MAISON DES ASSISTANTES
MATERNELLES** du Mo



alle de conférences



© Briere architectes

Construction d'un **NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL**

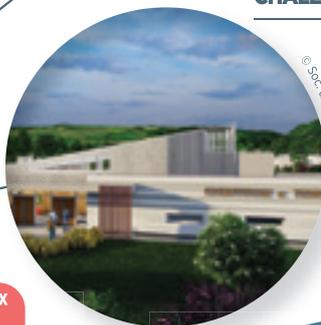


© Sofro architecture

Bientôt un réseau de **CHALEUR URBAINE BIOMASSE**

8 
PIÉTONNISATION DE LA PLACE HENRY BORDEAUX
Inauguration
16 décembre 2023

Thonon
les bains

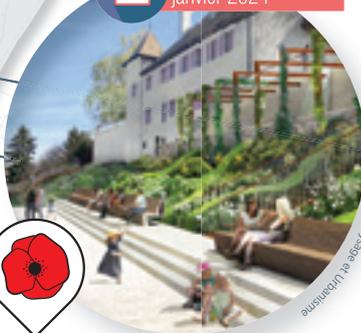


© Soc. des crématoriums de France

Un **CRÉMATORIUM** à Thonon en 2025

 **Début des travaux**
janvier 2024

Ouverture de **L'ACCUEIL DE JOUR**



© Murielle Pascale et Urbanisme

Le PORT et le CENTRE-VILLE enfin reliés



© Antoine Berger

Nouveau STADE DE VONGY



© Antoine Berger

PARKING-RELAIS DE L'ERMITAGE



© Acta 5

Aménagement d'un **PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL**



ANTES
rillon

LA VILLE AVANCE

© Sémaphore

C'était une annonce forte du début de mandat : la ville allait se transformer sous l'impulsion d'un projet de territoire ambitieux alliant dynamisme économique et amélioration de notre cadre de vie. Trois ans après, nous faisons un bilan d'étape.

Beaucoup l'attendaient, certains le déplorent, mais tous l'admettent : la ville bouge. « *Thonon est une ville splendide dont la topographie en terrasses et la localisation entre lac et montagnes lui confèrent un attrait exceptionnel* », souligne le Maire, Christophe Arminjon. « *Mais l'absence de vision stratégique et des règles d'urbanisme permissives ont eu des conséquences néfastes pour son développement : renouvellement urbain mal maîtrisé, sentiment de déclasserement lié au manque d'animation et à un déséquilibre entre production de logements et offre de services.* »

Précisément, quelle peut être cette vision stratégique ?

Le développement territorial se fonde nécessairement sur des choix d'aménagement et une politique dite de « peuplement ». Autrement dit, nous devons définir qui nous voulons accueillir à travers l'offre de logements et notre capacité à implanter des entreprises et de nouveaux services. Il ne sert à rien de créer des logements sociaux s'ils sont attribués à des personnes ne s'installant ici que pour décrocher un emploi en Suisse. Thonon accueille déjà 67 % des logements sociaux de l'Agglomération. C'est trop. Il nous faut maintenant rééquilibrer cela et privilégier la création d'emplois sur notre territoire.

Comment cela se traduit-il à travers votre projet ?

Nous nous sommes attachés d'abord à changer l'image de Thonon en créant de grands événements qui la font rayonner à l'extérieur. Nous cherchons ensuite à magnifier nos vues et perspectives sur les grands paysages, comme sur la place Jean-Moulin, l'esplanade du Belvédère et bientôt le quai de Ripaille. Nous embellissons également nos espaces publics en les requalifiant comme sur le square Aristide-Briand, la place Henry-Bordeaux et bientôt les abords de la gare et la place des Arts.

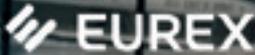
Et n'oublions pas la reprise de friches urbaines dont certaines sont vieilles de 25 ans !

Oui, c'est capital si l'on veut être crédible. Et force est de constater que nos efforts ont porté : réhabilitation de l'ancien cinéma Excelsior en centre de conférences, de l'ex-casino en espace d'exposition et de réception, du château de Rives en musée, acquisitions foncières à la gare pour l'implantation d'un complexe de jeux et de loisirs et bien sûr au sein de l'îlot Jules-Mercier pour la restructuration de l'école des Arts et l'implantation de locomotives commerciales en cœur de ville.

Une multiplicité de projets que certains de vos détracteurs dénoncent comme une forme de « mégalomanie ». Que répondez-vous ?

(Ndr : rires) Ceux qui ont été aux affaires durant 25 ans ne devraient pas dire cela. La ville a accumulé des retards considérables qu'il nous faut maintenant combler. La dynamique initiée depuis notre élection est reconnue et attire des investisseurs privés et publics : hôteliers, casinotiers, instituts de formation, acteurs de la santé, de la mobilité... Malgré un contexte difficile (Covid-19, pénurie de main d'œuvre, crise énergétique et inflation), nous avons fait le choix fort de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Nous finançons donc notre programme d'investissement grâce à un fonctionnement et des cofinancements optimisés, des cessions de patrimoines devenus inutiles ou coûteux et bien sûr l'emprunt, car il serait anormal de faire payer au contribuable d'aujourd'hui des équipements censés servir à plusieurs générations d'habitants. Quoi qu'il en soit, une écrasante majorité des délibérations en Conseil municipal est adoptée à l'unanimité et la quasi-totalité l'est avec le soutien d'au moins un groupe d'opposition. C'est un signe !

Expert-Comptable Conseil




Conseiller et faire grandir les entreprises

#CREATION
#GESTION
#DEVELOPPEMENT
#AUDIT

EUREX - Le Don Bosco
6 avenue Général de Gaulle - BP 135
74204 Thonon-les-Bains
04 50 26 36 00 - thonon@eurex.fr
www.eurex.fr

SPIE CityNetworks
Partenaire de la performance des territoires



RÉSEAUX D'ÉNERGIE
•
RÉSEAUX NUMÉRIQUES
•
SERVICES AUX TERRITOIRES
•
TRANSPORT & MOBILITE

SPIE CityNetworks
Pont de Dranse-Amphion Publier
BP 11 74201 Thonon Les Bains Cedex
Tél. 04 50 81 85 50

www.spie.com




CUISINES MOREL
CUISINES • BAINS • DRESSINGS • LIVINGS

DU 4 AU 30 NOVEMBRE 2023

LE MOIS SUR MESURE
SURCLASSEZ VOTRE CUISINE*



FABRICATION FRANÇAISE DEPUIS 1932

* voir conditions en magasin

SHOWROOM ALLINGES - 226 Chemin de la Praux
74200 ALLINGES - 04 50 26 00 39

SHOWROOM ANTHY - 15 Boulevard du Pré Biollat
74200 ANTHY-SUR-LÉMAN - 04 85 58 19 66

Photos : Charlotta Bron



1 PL. DU CHÂTEAU - THONON
TÉL. : 04 50 26 64 66



68 GRANDE RUE - THONON
TÉL. : 04 50 16 80 16

**DEUX ADRESSES, LA MÊME PROMESSE
D'UN BON MOMENT À PARTAGER !**

LEGENERAL.COM

Conception graphique par S&B&P

THONON-LES-BAINS (74)
LE TRIO

TRAVAUX EN COURS

Idéalement située av. de Genève, la résidence LE TRIO d'architecture contemporaine, vous offre un confort et une facilité de vivre, avec ses commerces, transports et services à proximité. Choix d'appartements spacieux du T2 au T5 avec jardin, balcon ou terrasse. Vue lac pour quelques logements.

LOI PINEL A

06 27 09 00 38

www.villes-villages.com

Promoteur régional indépendant
Saint-Martin-Le-Vinoux (38) / Metz-Tessy (74)


villes & villages
créations



Photo: P. Fauriol - Architecture



© Thonon Agglomération



BROYAGE DES VÉGÉTAUX À DOMICILE

RECYCLEZ VOS DÉCHETS VERTS

Avec l'arrivée de l'automne, les équipes de broyage des végétaux à domicile ont repris du service dans l'agglomération. Vous souhaitez limiter vos déplacements à la déchetterie et profiter des bienfaits d'un broyat-maison ? Inscrivez-vous dès à présent pour bénéficier de ce service **offert jusqu'au 22 décembre 2023**. Celui-ci est entièrement gratuit pour les particuliers, pour tout volume de branchages compris entre 2 et 25 m³. Le service s'accompagne en outre d'une dimension sociale puisque les prestations de broyage sont assurées par du personnel de Chablais Insertion et du LIEN (Léman Initiative Emploi Nature).

i PLUS D'INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

www.thononagglo.fr
Tél. 04 50 31 25 00

L'INFO EN +

Chaque année, **entre 6 000 et 7 000 tonnes** de déchets verts sont déposés dans les déchetteries intercommunales. Or les végétaux - comme les déchets de cuisine - sont 100 % recyclables à la maison grâce au compostage, au paillage et au jardinage au naturel.



JEUNESSE



Envie de partir à l'étranger ?

Étudier, travailler ou être volontaire à l'étranger : les jeunes pourront recueillir une multitude d'informations sur ces sujets à l'occasion de la 17^e édition du **Forum Partir à l'Étranger**, organisé à l'espace Tully, le mercredi 6 décembre de 10h à 12h et de 13h à 17h. Ils pourront y rencontrer une vingtaine de professionnels de la mobilité internationale à travers des stands, tables-rondes et ateliers, et pourront être aidés pour l'organisation de leur séjour : obtenir un financement, se déplacer et se loger... Le service Info Jeunes de Thonon Agglomération, organisateur de l'événement, présentera plus spécifiquement le dispositif des « Bourses mobilité » qui peuvent être accordées pour accompagner les prétendants au départ dans la concrétisation de leur projet. Le retour d'expériences de jeunes voyageurs promet également d'être passionnant et instructif.

i FORUM PARTIR À L'ÉTRANGER

Mercredi 6 décembre
De 10h à 12h et de 13h à 17h • Espace Tully
Entrée libre pour tous
Plus d'infos sur www.thononagglo.fr

PARTICULIERS-PROFESSIONNELS-ENTREPRISES



ASSUREUR PARTENAIRE
POUR LA PROTECTION
DE VOS BIENS,
DE VOTRE ACTIVITÉ

THONON-LES-BAINS - 04 50 26 28 28

ANNEMASSE - 04 50 38 76 46

EVIAN-LES-BAINS - 04 50 75 00 75



www.assurancestron.fr



ORIAS N° 07 006 350



Plâtrerie · Peinture
Isolation · Faux plafonds

TÉL 04 50 71 02 65
SITE BONDAZ.FR
MAIL INFO@BONDAZ.FR

21 AV. DE LA FONTAINE COUVERTE - 74200 THONON-LES-BAINS

BONDAZ
Plâtrerie Peintures



Conception
et réalisation
d'agencements
sur-mesure!



MALOT

04 50 81 04 61 • contact@groupemalot.com
groupemalot.com

INTERCAVES
THONON LES BAINS

DU 20 NOVEMBRE
AU 31 DÉCEMBRE

RÉVEILLONS
d'exception

-10%
pour l'achat
d'un carton de vin

Offre réservée aux clients de l'agencement de Thonon, valable jusqu'au 31 décembre 2014. L'offre est soumise à la disponibilité des stocks et à la validation de l'adhésion au programme. Offre non cumulable avec toutes autres offres, dont d'autres programmes en cours, sur conditions particulières. Au programme de l'achat en plus de nos intervenants.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Expressions Politiques

MAJORITÉ MUNICIPALE CHRISTOPHE ARMINJON

GARDER LE CAP

Depuis un peu plus de trois ans, nous nous attachons à dynamiser la ville en la dotant des équipements et services qui lui font tant défaut. Au sein du Conseil municipal, les coalitions hétéroclites issues de l'élection se sont encore divisées, démontrant là leur incapacité à s'accorder sur un projet alternatif.

Et pour cause ! Jamais la ville n'avait connu pareille transformation positive et ce, dans tous les domaines, qu'il s'agisse de sécurité, d'économie, de solidarités, de sport, de culture, d'animation ou d'aménagements urbains...

Si beaucoup reste à faire, notamment en matière d'urbanisme (les règles votées en 2013 ne pourront être changées qu'en 2025 avec l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal), force est de constater que les groupes minoritaires sont à la peine pour contester nos actions ; préférant le dénigrement systématique et la désinformation permanente, tantôt suppléés par quelques nostalgiques de l'ancienne mandature, tantôt relayés par un quotidien local en mal d'objectivité.

Dernier exemple en date : le boycott par le groupe socialo-écologiste-NUPEsien du Conseil municipal entièrement dédié à la transition écologique. Un comble quand on sait qu'il s'agissait de sensibiliser les élus aux conséquences du bouleversement climatique et d'adopter une culture commune face aux défis d'adaptation qu'il engendre !

Quant aux cassandres de droite qui s'époumonent à soutenir que les comptes étaient sains à notre arrivée et que nous serions en train de cramer la caisse (sic), faut-il leur rappeler qu'ils ont eux-mêmes augmenté par trois fois les impôts communaux et porté l'endettement à son niveau record en 2019 ?

Selon les mêmes, notre plan de cessions foncières reviendrait à brader les bijoux de famille (sic). C'est là faire peu de cas du patrimoine qu'ils nous ont légué, les services municipaux étant dispersés sur une dizaine de sites, la plupart vétustes, avec pour corollaires inconfort au travail et coûts de fonctionnement élevés.

OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE JEAN-BAPTISTE BAUD

BÉTHONON-LES-BAINS

La bétonisation galopante était au cœur de la campagne électorale de 2020 et fut le cheval de bataille de l'actuel Maire en tant qu'opposant et candidat. Pourtant, depuis son accession aux responsabilités, **il apparaît de manière surprenante que peu de choses ont changé et il semble que Béthonon-les-Bains ait encore de beaux jours devant-elle ; surtout quand construction se conjugue avec destruction du patrimoine.** Symbole de cet état de fait, la démolition annoncée de la villa « La Frégate » pour construire un immeuble a suscité une forte mobilisation citoyenne : une pétition signée par près de deux mille personnes et la création d'une association « Patrimoine du Léman » qui souhaite sauvegarder et mettre en valeur notre patrimoine, trop souvent mis en danger par la promotion immobilière. Au-delà de la symbolique « Frégate », de nombreux projets impliquant des destructions et une déstructuration architecturale sont en cours. Il suffit de parcourir l'avenue du général-de-Gaulle pour s'en rendre compte.

Et lorsque le patrimoine n'est pas détruit, la municipalité le vend... à l'instar du manoir de Morcy, pourtant acquis par la Commune en 2019.

Certes, face à la pression démographique et à l'obligation de densifier, tout n'est pas simple ; mais des leviers existent en attendant la révision prochaine du plan local d'urbanisme si la volonté politique est là. Monsieur le Maire n'avait d'ailleurs cessé de le signifier à son prédécesseur.

Il serait mensonger de dire qu'il n'y aura plus de construction. Mais **construire ne veut pas dire défigurer ou sacrifier patrimoine et cadre de vie.** Il est aujourd'hui indispensable d'accentuer les actions visant à remobiliser et réhabiliter les logements vacants qui représentent entre 8 et 10 % du parc immobilier ; mais aussi d'engager une végétalisation conséquente de la ville, de créer une trame verte, ainsi que de prévoir les services à la population face à la pression démographique. C'est à ce prix que sera préservé le cadre de vie à Thonon.

OPPOSITION MUNICIPALE / J'AIME THONON FRANCK DALIBARD

TOUT CE QUI BRILLE !

Le Maire a mis en place une politique du « tout ce qui brille ». Le marché de Noël est une réussite, la mise en avant de la gastronomie (défendue uniquement par **J'aime Thonon** lors de la campagne électorale de 2020 mais parfaitement copiée par le Maire) est également une réussite. En revanche, ce besoin permanent de rechercher de l'argent, en installant la Zoé ou en voulant construire un casino, est une catastrophe pour Thonon.

Notre Ville doit investir massivement dans des projets structurants pour l'avenir de Thonon : faire venir les professions médicales en subventionnant leur formation et leur installation, construire une nouvelle école, arrêter l'urbanisation intensive et réduire les îlots de chaleur dans notre ville.

Le Maire décide seul et ordonne aux membres de sa majorité d'exécuter ses décisions. Parfois, des adjoints démissionnent, non pas par opposition aux méthodes du Maire, mais uniquement par opportunisme politique afin de créer leur propre liste aux prochaines élections municipales.

Pour gouverner une ville, il faut écouter, échanger et apprendre des autres.

La collaboration entre la Mairie et les acteurs de notre ville doit se réinventer pour apporter des solutions communes et constructives. Le club des nageurs, par exemple, pourrait être accompagné par la Mairie pour former les jeunes du club à passer le Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique et devenir ainsi surveillant à la piscine de Thonon afin d'éviter la fermeture des bassins lors de la pleine saison.

J'aime Thonon et Franck Dalibard a été créé pour remettre le citoyen au cœur du débat politique et trouver ainsi des solutions qui répondent, non pas à des ambitions personnelles, mais aux problématiques des citoyens thononnais. Nous avons été imités et nous le serons encore. Les forces vives de Thonon doivent s'investir dans **J'aime Thonon** afin de changer les méthodes de gouvernance du monde politique local.

LA CHAPELLE - ESPACE D'ART CONTEMPORAIN

DU DESSIN AUX POÈMES

Les œuvres crayonnées d'Alexandre Leger mêlent, avec talent, textes et images : un univers graphique à découvrir à la Chapelle - Espace d'art contemporain, à partir du 12 janvier prochain.

« *Stylo Bic, crayon, aquarelle, parfois quelques rehauts blancs à la gouache ; sur la feuille de papier, son trait est nerveux et bref. Ses supports de prédilection : de vieux cahiers d'écoliers, des formulaires désuets, des solutions de mots croisés découpées dans les journaux sur lesquels il pose des lettres, dessinées, raturées, parfois recouvertes qui font de ses œuvres de véritables poèmes. Son travail s'apparente à celui de l'écrivain : le dessin se déploie ici tel un journal intime où l'artiste se sent libre de tout dire.* » Tels sont les mots de Philippe Piguët, commissaire d'exposition, pour nous présenter le travail d'Alexandre Leger.

SUR LES TRACES DE L'ARTISTE

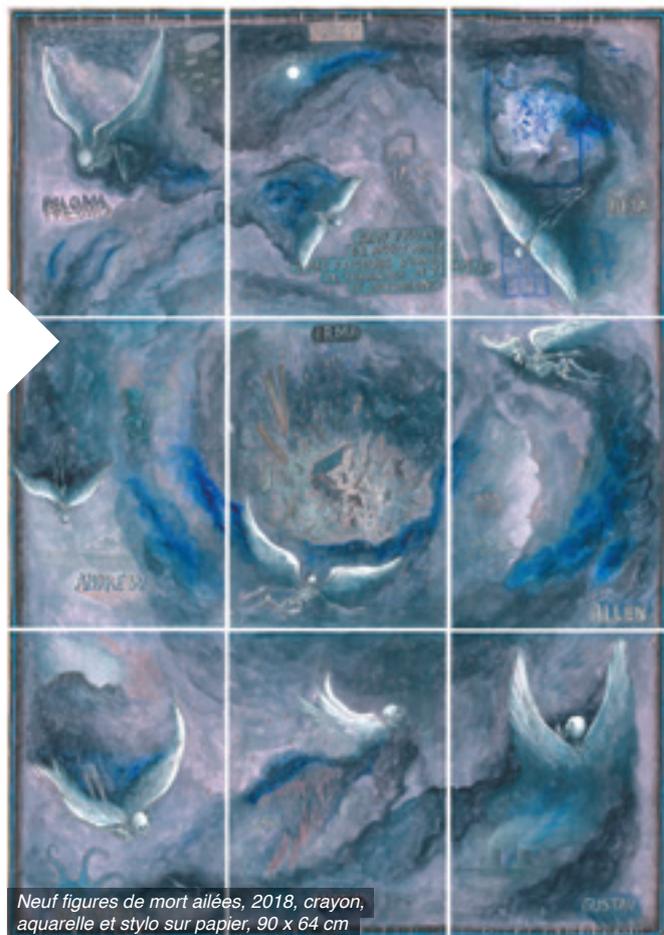
En résonance avec son travail artistique, et dans le cadre des Parcours culturels thononais, les élèves de CP et CM2 de l'école des Arts (2 classes) réaliseront leurs « carnets d'artistes ». Les séances diversifiées, ludiques et stimulantes, proposées en classe faciliteront la créativité des élèves et l'exploration de leurs émotions. Ils travailleront en binôme, « un petit et un grand », afin de valoriser les compétences propres à chaque âge. Pendant ces 8 séances, ils seront encadrés par Karen Boulat de l'association *Ailes et plumes* pour les ateliers d'écriture, et Anaïs Bouëxière (l'illustratrice Debbie Scott) pour les ateliers d'arts graphiques. Vous pourrez retrouver toutes leurs créations en juin 2024, à l'occasion d'une exposition à la Galerie de l'Étrave, rassemblant les créations des 27 classes participantes aux Parcours Culturels Thononais.

i EXPOSITION « UN HALO D'ÉTRANGÉTÉ » D'ALEXANDRE LEGER LA CHAPELLE - ESPACE D'ART CONTEMPORAIN

Du 13 janvier au 9 mars 2024

Du mardi au samedi (sauf le jeudi) de 14h30 à 18h

Entrée gratuite



Neuf figures de mort ailées, 2018, crayon, aquarelle et stylo sur papier, 90 x 64 cm

© Alexandre Leger

PARCOURS CULTURELS THONONAIS

L'école de musique s'invite en classe

Pour les élèves de maternelle des groupes scolaires de la Grangette, du Châtelard, de Létroz et de Jules Ferry, l'année scolaire s'annonce en musique et en danse ! En effet, l'École de musique et de danse de Thonon proposera aux élèves, de la petite à la grande section, de nombreuses initiations. Au programme : comptines, percussions, éveil corporel, jeux dansés, « *des activités collectives, sensorielles, corporelles et vocales pour ressentir, dès le plus jeune âge, les bases de la musique* », explique Olivia Huttner, intervenante et professeure de l'EMDT. En danse, les enfants, accompagnés de Sophie Rodet, également professeure au sein de l'École de musique, pourront développer leur créativité et sensibilité, appréhender les différentes parties de leur corps ou encore l'espace qui les entoure.

MUSÉE DU CHABLAIS

SUR LES TRACES DE LA LÉGENDE NAPOLÉONNIENNE

VILLE
IMPÉRIALE

Le musée du Chablais consacrera sa prochaine exposition à sa très belle collection Premier Empire. L'occasion de mettre à l'honneur les trois grands généraux originaires de la région : Dessaix, Chastel et Dupas.



© Musée du Chablais - Ville de Thonon-les-Bains / Alain Dubouloz

C'est une exposition exceptionnelle qui attend les visiteurs en mars prochain ! Le musée du Chablais présentera pour deux saisons un ensemble remarquable d'objets et d'œuvres ayant appartenu à ces trois généraux qui ont joué un rôle majeur dans l'histoire du Chablais et de la Savoie. « Une collection inédite d'équipements, d'uniformes et d'armements qui n'a plus été exposée depuis plus de 20 ans, mais aussi des objets ayant quitté le Chablais, il y a maintenant 70 ans », ajoute Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge de la culture et du patrimoine. L'exposition du musée sera le point d'ancrage d'une programmation unique en 2024, avec notamment des conférences, des concerts, un bal au château de Ripaille ou encore la reconstitution d'un campement militaire de l'époque.

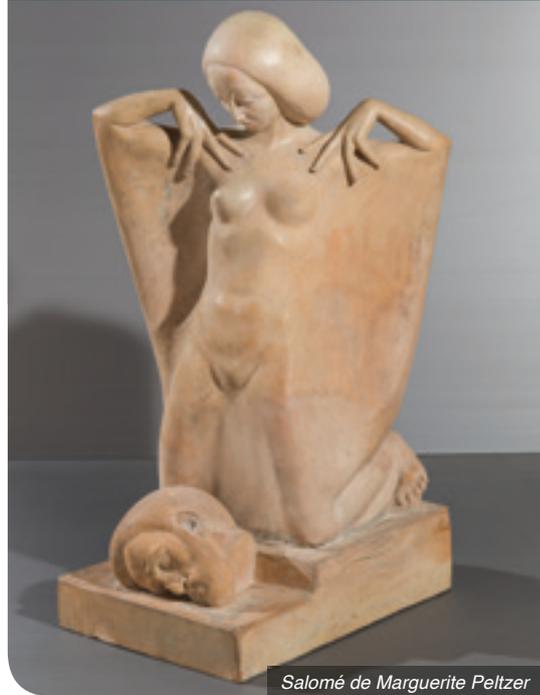
THONON, VILLE IMPÉRIALE

C'est officiel ! Thonon rejoint le réseau « Ville impériale », mettant en lumière la riche histoire de notre territoire à l'époque de la Révolution, du Premier et du Second Empire. En 2024, c'est le Premier Empire qui sera mis à l'honneur, à travers de nombreux événements, grâce à la mobilisation des acteurs locaux : la Ville de Thonon-les-Bains, l'Office de Tourisme, la fondation Ripaille, la Maison des Arts du Léman, le Ciné France et de nombreuses associations... sans oublier la section Dauphiné-Savoie du Souvenir napoléonien. « Rendez-vous le samedi 23 mars prochain pour le lancement officiel de cette année exceptionnelle, sous le parrainage de Thierry Lentz, président de la fondation Napoléon », conclut l'adjointe.

LES COLLECTIONS S'ENRICHISSENT

Le musée poursuit sa politique active d'acquisition et de restauration* afin d'étoffer les collections du futur musée de Thonon, au château de Rives. En 2023, trois thèmes ont principalement été concernés : les paysages lémaniques avec la mise sous portefeuille (pour une meilleure conservation) de nouvelles estampes ; le fonds Marguerite Peltzer avec la restauration de cinq sculptures et l'acquisition d'une nouvelle œuvre intitulée *Salomé*, récemment réapparue sur le marché de l'art ; ou encore les personnalités locales avec l'achat de deux portraits du peintre Laurent Baud, mais aussi du très beau tableau de Caroline Favrat de Bellevaux, offert par Valentine Bottu, descendante du général Dessaix. « Un don qui entre en résonance avec le fonds Premier Empire qui sera, à son tour, concerné par de nombreuses restaurations avant le lancement de la nouvelle exposition du musée du Chablais, en mars prochain, comme celle déjà réalisée sur le buste de Bonaparte d'après le sculpteur Boizot », souligne Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge de la culture et du patrimoine.

*Une politique soutenue par le FRAM (Fonds régional d'acquisition pour les musées) et le FRAR (Fonds régional d'aide à la restauration)



Salomé de Marguerite Peltzer

© Musée du Chablais - Ville de Thonon-les-Bains / Alain Dubouloz



© Yan Tisseyre

SENIORS

INSCRIVEZ-VOUS AU THÉ DANSANT DE NOËL !

La Ville invite tous les retraités thononais à son après-midi dansant, organisé par Atout Seniors (CCAS). Rendez-vous le mercredi 13 décembre de 14h30 à 17h, à l'espace Tully (rue des Abattoirs). « *Nous vous attendons nombreux pour partager un moment convivial autour d'un goûter animé par le groupe « Blue Note* », se réjouit Nicole Jaillet, adjointe au Maire en charge des affaires sociales, des solidarités actives et de la lutte contre les exclusions. Pensez à vous inscrire auprès d'Atout Seniors, avant le 1^{er} décembre !

VOUS NE CONNAISSEZ PAS ENCORE ATOUT SENIORS ?

Le service du CCAS dédié aux retraités est le lieu idéal pour obtenir toutes les informations nécessaires concernant les aides à domicile, la livraison des repas ou encore pour vous accompagner dans vos démarches administratives. Il propose aussi toute l'année des activités de prévention, de loisirs et de détente afin de favoriser les rencontres et de créer du lien social. En plus des cours et ateliers organisés à la saison, de nombreuses animations sont proposées chaque mois. L'adhésion au Pass Seniors (16 € / an) vous permettra d'accéder à toutes ces activités, mais aussi de bénéficier, selon vos ressources, de tarifs réduits sur le réseau de bus Star-t, à la Médiathèque, à la Plage municipale, aux thermes Valvital, au château de Ripaille... N'hésitez pas à venir vous renseigner à l'accueil d'Atout Seniors !

i ATOUT SENIORS

8, impasse du Manège

Tél. 04 50 71 18 56 • atout-seniors@ville-thonon.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Retrouvez le programme mensuel des activités sur www.ville-thonon.fr

MÉDIATHÈQUE

Place aux jeux !

Rendez-vous le samedi 2 décembre, de 9h30 à 17h30, au Pôle culturel de la Visitation pour une journée entièrement consacrée aux jeux. Une sortie idéale pour toute la famille !

La Médiathèque vous propose de découvrir sa collection de jeux (à jouer sur place), mais aussi ses nombreux documents ludiques pour tous les âges, à lire aussitôt ou à emprunter. Ils seront complétés par les jeux de plateau, de stratégie et de construction prêts pour l'occasion par la ludothèque, en visite au Pôle culturel.

DES INVITÉS ET DES SURPRISES

Profitez de cette journée pour affronter les champions de *Super Smash Yaute* et découvrir les jeux vidéo sélectionnés pour vous. Mais aussi le nouveau jeu de cartes à collectionner, *Locarna*, édité par Disney et présenté pour l'occasion par la boutique thononaise Souko Games, passionnée par l'univers du gaming. Enfin, les amateurs de jeux de plateau pourront, quant à eux, rencontrer et jouer aux côtés des créateurs du célèbre *Barbarian Kingdoms*.

i Programme complet à découvrir prochainement sur mediatheque.ville-thonon.fr



© Shutterstock



© Sémaphore

LES FÉERIQUES

VIVEZ LA FÉERIE DE NOËL À THONON

On ne le présente plus (ou presque) ! Le marché de Noël XXL, qui rassemble chaque année plus de 300 000 visiteurs, revient du 30 novembre au 7 janvier !

Retrouvez plus de 60 chalets sur le Belvédère, répartis entre le village gourmand et le village artisanal, avec toujours une attention particulière portée à la qualité des produits vendus. Authenticité, exclusivité et circuit court sont les maîtres mots du marché de Noël de Thonon-les-Bains ; des valeurs sûres qui renforcent chaque année son succès. La patinoire et son sentier glacé seront toujours l'attraction phare : soit 550 m² de terrain de jeux pour les amateurs de glisse, petits et grands.

Un nouveau spectacle son et lumière sera diffusé sur la façade de l'Hôtel de Ville, et la forêt enchantée retrouvera ses quartiers aux abords du château de Sonnaz. De nombreuses animations seront également proposées tout le mois de décembre, sans oublier l'arrivée du père Noël dans sa maison, installée au cœur du marché, le samedi 16 décembre.

i LES FÉERIQUES

Du 30 novembre 2023 au 7 janvier 2024
www.thonon-lesfeeriques.com

Le centre-ville brillera de mille feux

Vos commerçants se lanceront dans un concours de la plus belle vitrine afin de vous en mettre plein la vue. Des sapins et de nouvelles illuminations seront également installés dans les rues. Vous retrouverez aussi les bulles aux décorations enchantées... Enfin, ne manquez pas de participer au jeu organisé en partenariat avec les commerçants pour faire le plein de cadeaux !

PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION

Les nuits de la lecture reviennent en 2024

Organisées pour la 3^e année consécutive par le Centre national du livre, sur proposition du ministère de la Culture, elles seront, cette année, consacrées au « corps ». Une série d'animations imaginées autour de cette thématique vous sera proposée du vendredi 19 au samedi 20 janvier prochain. Venez nombreux découvrir les albums jeunesse à travers le jeu, assister aux performances du Collectif d'Improvisation du Léman, ou encore vous plonger dans des histoires habitées, mises en mouvement par des élèves de l'École de musique et de danse de Thonon !

i NUITS DE LA LECTURE 19 et 20 janvier 2024

Programme complet à découvrir prochainement sur mediatheque.ville-thonon.fr



© Antoine Berger

RÉSIDENCE DU LÉMAN

Réseau
OMERIS

Vous sentir chez vous,
c'est possible chez nous.

ÉTABLISSEMENT MÉDICALISÉ POUR SENIORS à proximité du lac dans un cadre apaisant et chaleureux

Prise en soin par une équipe pluridisciplinaire attentionnée et à l'écoute.
La résidence répond aussi aux besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
et maladies apparentées avec son unité dédiée de 10 personnes.



AU COEUR DE
THONON-LES-BAINS



JARDIN OMBRAGÉ
ET TERRASSES



CHAMBRES
INDIVIDUELLES
OU DOUBLES



RESTAURATION
ÉLABORÉE SUR PLACE



ACTIVITÉS
SOCIALES



ÉTABLISSEMENT
À TAILLE HUMAINE

L'ACCUEIL
EN
COURT
SÉJOUR

Ses nombreux avantages :

- Permet à la personne âgée de découvrir, en douceur, son nouveau lieu de vie
- Offre à l'aidant une solution pour se reposer et préparer du mieux possible le retour à domicile de son proche aidé
- Possibilité de séjours personnalisés de quelques jours à plusieurs semaines (demande en urgence, sortie d'hospitalisation, absence des proches, vacances, travaux à domicile,...)



5 rue des Musiciens - 74200 Thonon-les-Bains
résidenceduleman@omeris.com - T. 04 50 71 03 93
www.omeris.com



LE BUDGET PARTICIPATIF THONON

2^E ÉDITION

VOTEZ POUR VOS PROJETS CITOYENS PRÉFÉRÉS

Après plusieurs semaines d'analyse des projets déposés par les Thononais, à l'occasion de la 2^e édition du budget participatif : 20 se sont avérés recevables et réalisables selon les critères fixés par le règlement (projets d'intérêt général et à visée collective, compatibles avec les plans d'investissement de la Ville et ses compétences en matière d'espaces verts, de transition écologique, d'aménagement urbain, de culture et de sports). Découvrez-les vite sur www.jeparticipe-thonon.fr, avant de voter pour vos projets préférés !

COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est simple ! Vous avez la possibilité de voter pour 1 à 5 projets parmi les 20 propositions. Ceux qui auront obtenu le plus de votes seront déclarés lauréats, dans la limite du montant inscrit au budget participatif 2024. Pour cela, rendez-vous directement sur www.jeparticipe-thonon.fr, ou déposez votre bulletin de participation dans les urnes mises à votre disposition :

- à la Maison des associations et du bénévolat
- à l'accueil de l'Hôtel de Ville
- au CCAS
- à la Médiathèque
- à la Maison des sports
- à Atouts Seniors
- au BIJ (Pôle éducation)
- dans les 5 espaces de quartier.

Tous les Thononais sont appelés à voter, dans la limite d'un vote par habitant !

Alors, foncez, vous avez jusqu'au 10 décembre.

Mobilités douces, culture, sport, nature... : quelles seront les thématiques qui retiendront votre attention ?

 www.jeparticipe-thonon.fr





© Briere architectes / image : Julien Bruno-Mattiet

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

UN BÂTIMENT EXEMPLAIRE ET PERFORMANT

La construction du nouveau centre technique municipal sur le terrain communal de 27 000 m², aujourd'hui occupé par le service Espace public et cadre de vie dans la zone d'activités de Vongy, débutera en janvier 2024. « Une opération ambitieuse qui répond à un triple objectif : l'optimisation foncière, la sobriété énergétique et l'amélioration des conditions de travail des agents municipaux », souligne Christophe Arminjon, Maire de Thonon-les-Bains.

« C'est un projet qui s'inscrit aussi dans une démarche exemplaire en termes de bâtiments durables », ajoute Isabelle Place-Marcoz, nouvelle adjointe en charge de la transition écologique, de la lutte contre les pollutions, de l'économie sociale et solidaire et des mobilités douces. L'utilisation massive de bois local, la création de toitures végétalisées ou encore l'installation de panneaux photovoltaïques et de systèmes de récupération de chaleur et d'eaux de pluie sont autant de solutions qui permettront de maîtriser la consommation d'énergie et de concevoir un outil opérationnel éco-responsable.

Projet subventionné par l'État.

INFO EN +

Pendant la durée des travaux, le service Espace public et cadre de vie sera relogé sur deux sites : au sein de l'ancienne caserne des pompiers, avenue de la Libération ainsi que dans les anciens locaux du centre d'exploitation des routes du Département, situés 12 chemin des Vignes.

RENCONTRE

Isabelle Place-Marcoz



Depuis le 18 septembre 2023, Monsieur le Maire a confié à Isabelle Place-Marcoz, jusqu'alors conseillère municipale, le poste de 6^e adjointe en charge de la transition écologique, de la lutte contre les pollutions, de l'économie sociale et solidaire, et des mobilités douces. « J'ai repris progressivement les dossiers d'Emily Groppi avec l'objectif d'assurer une continuité dans les missions. Le Printemps des coquelicots sera donc renouvelé en 2024. Je travaille aussi actuellement avec Jean Dorcier, adjoint en charge de l'éducation, pour engager la végétalisation des cours d'école. Les mobilités douces continueront d'être un enjeu majeur jusqu'à la fin du mandat afin de développer, chaque fois que possible, le réseau de pistes cyclables », nous explique la nouvelle adjointe. Elle sera également associée à deux ambitieux projets lancés par la collectivité : la construction d'un nouveau centre technique municipal pour 2026 et la réhabilitation paysagère des espaces situés sous les belvédères dont les travaux commenceront en janvier prochain.

© Alain Dubouloz

ÊTES-VOUS PLUTÔT

LAC OU MONTAGNE ?

PROMOTION IMMOBILIÈRE



YVOIRE



MORZINE

LIEUX PRIVILÉGIÉS

**APPARTEMENTS
& VILLAS NEUFS**

Expositions ensoleillées
Architectures organiques
Intérieurs contemporains
Terrasses généreuses



DOMAINE
ARBOR & SENS
YVOIRE



BEAU REGARD
MORZINE

BETRIM - 4, av Doyen Louis Weil 38000 Grenoble - RCS Grenoble 393955729
- SNC au capital de 16 000€ - Architectes : S&B&S & DLFA - Crédits photos :
Johan Kovacs, Oscar Mandin - Document non contractuel. Les illustrations
sont à caractère d'ambiance - Designed by www.urumdesign.com

Contact : Stéphanie
+33 6 33 16 12 65 • s.choyer@groupepmtb.com
www.betrim.immo



SCIEZ-SUR-LÉMAN

Au coeur du Domaine prisé de Coudrée. Cette villa offre environ 300 m² de surfaces habitables avec une vaste pièce de vie et une cuisine équipée, le tout baigné de lumière et ouvert sur un jardin de plus de 2 450 m². Un salon, 5 chambres dont 1 suite parentale avec salle de bains, 2 salles d'eau et une piscine extérieure complètent ce bien d'exception. Montant moyen estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard, établi à partir des prix de l'énergie de l'année 2021 : entre 1 400 € et 1 950 €. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr.

DPE: B/B. Référence : TFA1537

2 600 000 € HCV

